

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 1^{er} octobre 2021 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT
Yohan DECLOMESNIL
Françoise LAPICQUE
Emmanuel LEGRY

Anthony SCREMIN
Corinne STOFFEL
Dominique THIRION
Steven VANTOURS

Patrick SOILOT (CD08)
Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Denis OMLOR (CD57)
Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Nicole BERNARD
Philippe BORDES
Sébastien GROSZ
Michel GROSS
Francine GUTH
Jean-Luc HOSY

Adeline LENGERT
Jean-Claude LIEBON
Hakim OUANNOUGH
Olivier RODENAS
Bernard SIMONIN
Patrick LOMBARD (CD 10)

Emmanuel BARCELO (CD 51)
Germain GIRAULT (CD 52)
Nicolas VEJUX (CD67)
Italo BORDICHINI (CD68)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, Manager du Développement et de la Performance

Invité :

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, Cabinet SECEF

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 19h10 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

En l'absence de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général Adjoint, le secrétariat de séance est assuré par Corinne STOFFEL.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, commence la réunion en distribuant un sac de goodies estampillés LGETT à chaque membre du Conseil de Ligue présent.

Il présente ensuite les plates excuses du Président du Comité Départemental du Bas-Rhin pour l'erreur de placement de la date de son Assemblée Générale ce même soir, ce qui occasionne de nombreuses absences au Conseil de Ligue.

Christophe PORTE félicite Vincent BLANCHARD et Françoise LAPICQUE pour leur participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en tant que Juge Arbitre.

Il regrette que suite à la crise sanitaire et aux contraintes engendrées, les Euro Mini Champ's aient été une nouvelle fois annulés.

Le Président informe qu'une Commission Interne Transitoire (CIT) a été mise en place par la FFTT pour faire face à la situation du Comité de la Meuse qui n'a plus de Président.

Il revient ensuite sur la réunion avec les territoires, organisée par la FFTT, à laquelle il a participé ainsi que certains Présidents de Comité. Il fait part du souhait fédéral de voir se développer la mutualisation des moyens et des actions au sein des Ligues mais également entre Comités au sein d'une même Ligue.

Christophe PORTE revient également sur le Conseil Fédéral des 25 et 26 septembre derniers, au cours duquel ont notamment été évoquées la réforme des listes de haut-niveau et leur rétrécissement, la présentation du nouveau personnel fédéral et la création d'un groupe de travail dédié aux mutations, au brûlage et à la double appartenance dont il est membre. Il a également été acté de proposer à l'Assemblée Générale la rémunération du Président Fédéral.

POINT 2 - INFOS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD fait part de la réorganisation des services régionaux qui a été opérée au 1^{er} septembre, réorganisation conforme aux décisions du Conseil de Ligue de juin dernier.

Il informe les membres du Conseil de Ligue que Benjamin GENIN devrait intégrer la DTN d'ici à la fin de l'année dans le cadre d'un contrat de Préparation Olympique. Une offre d'emploi sera diffusée dans les prochains jours pour assurer son remplacement.

Vincent BLANCHARD fait ensuite le point sur les demandes de subvention et indique que le dossier auprès de la Région Grand Est, pour la période 2022-2025, est en cours de réalisation et devra être remis pour fin octobre. Il fait cependant état de ses inquiétudes concernant cette subvention, dont une part liée au fonctionnement pourrait être attribuée en fonction du nombre de licenciés, ce qui serait injuste et ciblé sur les sports d'intérieur très touchés par les baisses de licences à cause de la crise sanitaire.

Le Directeur Général indique enfin que la répartition annuelle des missions assurées dans le cadre des conventions de prestation de service avec les Comités Départementaux de la Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin est finalisée.

Celle de la Meuse reste pour l'instant en attente, même si la Ligue continue d'assurer les missions anciennes afin de ne pas délaisser complètement le territoire.

POINT 3 - RETOUR ET ECHANGES SUR LES ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES (Christophe PORTE)

Christophe PORTE, Philippe BOLMONT et Emmanuel LEGRY font part de la bonne tenue des Assemblée Générales Départementales auxquelles ils ont assisté, avec un fort taux de participation à chacune d'entre elles.

Le Président en profite pour féliciter les Comités Départementaux ayant mené de nombreuses actions de reprise cet été. Il s'est d'ailleurs positionné au Conseil Fédéral pour plus d'implication et d'autonomie pour les Comités Départementaux dans les actions de développement de ce type, partant du constat que la plupart des actions réalisées dans notre Ligue l'ont été là où les CD ont été particulièrement moteurs.

Globalement, les finances sont correctes dans nos départements mais il faudra être vigilant en raison du manque de visibilité sur la reprise des licences dans les saisons à venir.

POINT 4 - POINT DE SITUATION GENERAL COVID-19 (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général fait le bilan du Plan d'Urgence de la Ligue suite au dernier rappel qui a été envoyé avec le dossier de réaffiliation. Trente-trois nouveaux clubs ont déposé une demande, ce qui porte à près de 200 le nombre de clubs ayant souhaité bénéficier de cette aide, sur un total de 247 clubs éligibles. Sur le budget alloué pour cette action, il reste malheureusement un peu plus de 10 000€.

Il fait également le point sur le Plan de Relance Régional ainsi que sur l'opération Été Ping de la FFTT avec l'embauche saisonnière d'une coordonnatrice régionale, plus de 5000 goodies achetés et une grande présence sur les réseaux.

Il y a eu près de cinquante clubs inscrits à ce dispositif dans notre Ligue, troisième dans l'échiquier fédéral en termes de pourcentage de clubs impliqués.

Toujours dans le cadre de cette opération, un Comité et trois clubs ont fait appel au dispositif d'aide à l'emploi.

Concernant le volet aide à la promotion et à la communication, 16 structures ont fait appel à la Ligue pour la personnalisation du clip promotionnel fédéral.

Vincent BLANCHARD évoque ensuite la compétition de reprise, qui pouvait être organisée par les Comités Départementaux en remplacement des deux premières journées de championnat territorial.

Globalement, le constat est fait que plus les Comités Départementaux sont dynamiques, plus les clubs le sont également et plus l'activité reprend.

Le Directeur Général revient ensuite sur le protocole sanitaire de la FFTT, très allégé, et sur la mise en place du Pass sanitaire et de son contrôle par les clubs.

Le dernier point abordé par Vincent BLANCHARD concerne la fin au 30 septembre des dernières aides de l'Etat liées à la crise sanitaire, à savoir le dispositif de l'activité partielle et le Fonds de Solidarité.

POINT 5 - POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

5.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2020/2021, BILAN AU 30 JUIN 2021, ANNEXE (Dominique THIRION et Cabinet SECEF)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, commente et détaille l'ensemble des différents documents transmis préalablement aux membres du Conseil de Ligue.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2021, qui est équilibré à hauteur de 775.482 € et montre notamment une progression forte des disponibilités (553 K€ contre 340 K€ au 30 juin 2020), permettant d'aborder avec moins d'inquiétudes les échéances futures extrêmement incertaines.

Il présente ensuite le compte de résultat 2020/2021, qui laisse apparaître des produits à hauteur de 1.077.592 € et des charges pour 940.688 €, soit un excédent de 136.904 €.

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes du cabinet SECEF, intervient pour appeler à rester prudent en raison de l'incertitude qui subsiste concernant la reprise de l'activité.

Il fait également état de l'intervention de ses équipes et lui-même les 12 et 13 juillet derniers dans les locaux de la Ligue, et précise que les documents présentés ce soir n'appellent aucune réserve de sa part.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2020/2021 sous sa forme analytique. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2019/2020.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un solde créditeur de 138.949,68 €, résultant de charges à hauteur de 938.642,11 € et de produits à hauteur de 1.077.591,79 € (contre 1.146.300 € équilibré au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 529 K€ en Charges, 137 K€ en Produits, soit un différentiel de -392 K€ (-43 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Institutionnel : 191 K€ en Charges, 700 K€ en Produits, soit un différentiel de 509K€ (+158 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 70 K€ en Charges, 159 K€ en Produits, soit un différentiel de 89 K€ (-3 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 67 K€ en Charges, 54 K€ en Produits, soit un différentiel de -13 K€ (+20 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 80 K€ en Charges, 26 K€ en Produits, soit un différentiel de -53 K€ (+8 K€ par rapport au égal au prévisionnel) ;

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un solde débiteur de 2.046,07 €, résultant uniquement de charges à cette même hauteur et relative à des dépenses engagées pour les Euro Mini Champ's qui, malheureusement et comme les autres manifestations exceptionnelles prévues, n'ont pu avoir lieu.

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 940.688,18 € en Charges et 1.077.591,79 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 136.903,61 €.

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'impact du COVID-19 est particulièrement visible financièrement, avec notamment une baisse significative des produits liées à la licenciation (-35K€) et aux compétitions (-15K€), qui s'équilibre globalement avec laisse des charges traditionnelles liées à l'activité (-35K€) et à la technique (-15K€)

L'impact financier est néanmoins pour l'instant et à court terme évalué positivement à hauteur de 293K€ et se traduit par les éléments suivants :

- Activité Partielle : 89K€ pour 81 17 heures chômées
- Exonérations de cotisations patronales : 17K€
- Aides au paiement des cotisations URSSAF : 25K€
- Aides au titre du Fonds de Solidarité de l'Etat : 162K€

Ces aides exceptionnelles de l'Etat, et la bonne gestion administrative de la Ligue en cette période de crise, ont permis de maintenir nos Produits à un niveau satisfaisant, et d'engager des dépenses importantes pour plus de 255K€ en direction de nos adhérents :

- Fonds de Solidarité versé en 2019/2020 : 45K€
- Plan d'Urgence voté en 2019/2020 : 95K€
- Plan de Relance voté en 2019/2020 : 115K€

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général et après avoir entendu le Commissaire aux Comptes, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2020/2021, présentant un résultat de 136.903,61 € et un total de Bilan de 775.481,72 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 136.903,61 € en totalité aux fonds propres.

5.2- BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2021/2022, qui sera un Budget volontariste pour accompagner la reprise et la relance de l'activité.

La non organisation des Euro Mini'Champs 2021 est prévue dans le budget des manifestations, et des charges importantes au niveau des aides exceptionnelles de Développement (compensées en produits par des reprises de provisions) sont quant à elles prévues au budget de fonctionnement.

Dominique THIRION indique que selon ce prévisionnel, et en comparaison au réalisé 2020/2021, les charges vont progresser de 36,3% alors que les produits augmenteront de 18,7%.

Aucune question n'étant posée par les membres du Conseil de Ligue, Christophe PORTE invite les participants à valider la présentation du budget prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel 2021/2022 est adopté à l'unanimité.

5.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS

Dominique THIRION, indique qu'il est impossible de présenter un point financier, la nouvelle version du SPID ne permettant pas, à l'heure actuelle, la saisie et l'édition des comptes des clubs. Le prélèvement automatique des clubs du 15 octobre devra donc être reporté.

Christophe PORTE a fait remonter ce grave dysfonctionnement lors du dernier Conseil Fédéral, mais personne n'est encore revenu vers lui à ce sujet.

A contrario, la FFTT a déjà fait parvenir aux Ligues des demandes de versement prévues dans l'échéancier fédéral.

Il précise que ces demandes ont été mises en attente par la Ligue, puisque nous sommes dans l'incapacité de facturer les clubs et donc de collecter tant nos quotes-parts que celles réclamées par la Fédération.

POINT 6 - SECRETARIAT GENERAL

6.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

En l'absence du Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, Christophe PORTE fait un point sur les statistiques en espérant que celles-ci ne comportent pas trop d'erreurs dues au nouveau SPID V2.

Pour cette saison, on peut constater une perte d'environ 10 clubs et une baisse importante du nombre de mutations.

Concernant les licences, de date à date, on observe une perte de 30% de licences traditionnelles, un gain de 20% de licences promotionnelles, mais néanmoins un total de - 20% sur la totalité des licences. Ces chiffres peuvent cependant être biaisés par le décalage du début du championnat territorial, les données devraient être plus fiables une fois que celui-ci aura démarré.

6.2- DELEGUES DE LIGUE 2021/2022 (Francine GUTH)

Les délégués de Ligue jusqu'à la fin de l'année 2021 ont été désignés. Matthieu MICHEL prévoira un questionnaire en ligne qu'il enverra avant la fin du mois d'octobre pour les désignations sur l'année 2022.

3.3- ASSEMBLEE GENERALE 2021 (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 31 octobre, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs fixée au 21 octobre.

Il est décidé de rajouter un point à cet ordre du jour, à savoir une modification du Règlement Intérieur, pour permettre la tenue des réunions de Bureau de Ligue au format hybride (présentiel et distanciel).

L'ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

Cette Assemblée Générale est pour l'heure prévue au siège de la Ligue, à la Maison Régionale des Sports, mais des contraintes de jauge pour la partie réunion, imposées uniquement par la Région, pourraient contraindre la Ligue à la décaler dans un autre lieu de la région nancéienne en dernière minute.

POINT 7 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

7.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE (Françoise LAPICQUE)

Le Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, Emmanuel LEGRY, demande à Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale d'informer le Conseil de Ligue sur la situation sportive.

Françoise LAPICQUE annonce une baisse contenue des engagements en championnat par équipes de l'ordre de 13%.

Néanmoins, et après avoir effectué tous les repêchages entre la GEE et la GE3, il conviendrait de repêcher près de 40 équipes au niveau GE4.

Ceci n'étant pas souhaitable, et la Commission Sportive Régionale ne pouvant modifier le nombre de poules à ce niveau sans l'accord du Conseil de Ligue, il lui est donc proposé de diminuer le nombre d'équipes en GE4 en passant de 144 à 120.

Cette proposition est adoptée par le Conseil de Ligue à l'unanimité.

Françoise LAPICQUE précise alors la pyramide en vigueur après l'ensemble des repêchages pour cette 1^{ère} phase :

- GEE : 24 équipes (inchangé par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)
- GE1 : 48 équipes (inchangé par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)
- GE2 : 72 équipes (inchangé par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)
- GE3 : 96 équipes (inchangé par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)
- GE4 : 120 équipes (-24 équipes par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)
- GE5 : 144 équipes (-12 équipes par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)
- GE6 : 144 équipes (-12 équipes par rapport aux règlements sportifs 2021/2022)

La Présidente de la Commission Sportive Régionale revient ensuite sur le tournoi par équipes de début de saison qui pouvait être organisé par les Comités Départementaux, en remplacement des journées 1 et 2 du championnat par équipes territorial.

Les départements de la Haute-Marne, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle ont retenu la formule proposée par la Ligue. Des organisations ont également été proposées dans l'Aube, les Ardennes et la Marne.

Conformément à ce qui avait été voté dans le cadre du Plan de Relance, l'aide de la Ligue pourra être versée aux départements demandeurs ayant proposé une épreuve par équipes. Cependant, une aide exceptionnelle pourra tout de même être accordée, sur demande et dossier, aux autres départements s'ils ont organisé des épreuves de relance ou de reprise autres.

Françoise LAPICQUE évoque enfin le Critérium Fédéral pour lequel les inscriptions tendraient à être à la baisse.

Un problème a été rencontré sur la catégorie benjamin pour laquelle la prise en compte des résultats de 2019/2020 s'avère très compliquée.

Il est donc proposé d'organiser, concernant la catégorie Benjamins, uniquement la Régionale 1 et pas de Régionale 2 sur le 1^{er} tour, puis trois Régionales 1 territorialisées à partir du 2^{ème} tour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE

(Yohan DECLOMESNIL)

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL revient sur la tenue des colloques de l'arbitrage sur trois sites : Vitry-le-François, Tomblaine et Rosheim. Ceux-ci ont regroupé seulement 75 personnes, un nombre en diminution par rapport à l'année dernière dû à la crise sanitaire.

Il précise que les obligations de recyclage sont reportées d'un an puisque la saison 2020/2021 a été considérée comme blanche.

Les désignations clubs de juge-arbitrage pour le championnat par équipes ont été effectuées sauf pour le niveau GEE puisque le calendrier n'est pas encore sorti.

Yohan DECLOMESNIL alerte enfin sur les difficultés rencontrées pour trouver des JA2 et des JA3 en raison de la baisse des effectifs.

7.3- COMPTABILISATION DES CARTONS (Emmanuel LEGRY)

Emmanuel LEGRY informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux
- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans
- Championnats du Grand Est Corporatifs
- Finales Régionales par Classement
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

7.4- REOUVERTURE BPJEPS TT

Le Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Anthony SCREMIN rappelle l'historique concernant le BPJEPS TT ainsi que les réunions du groupe de travail sur la possible réouverture de celui-ci, et notamment sur la recherche d'un organisme de formation partenaire (Fédération, ABS Sport, CREPS de Nancy, Strasbourg et Reims).

Philippe BOLMONT revient plus en détail sur les rencontres avec les deux organismes intéressés : les CREPS de Nancy et de Strasbourg qui tous deux pouvaient pleinement nous satisfaire.

Le CREPS de Strasbourg ayant préféré décliner, reste le CREPS de Nancy qui apparaît comme une possibilité tout à fait convenable.

Considérant :

- les bons contacts avec les structures d'accueil potentielles ;
- le travail entamé afin de passer la formation sur une durée de 18 mois ;
- la possibilité de prestation de service avec le CREPS de Nancy pour les interventions spécifiques Tennis de Table ;

le Conseil de Ligue décide de la discussion avec un partenaire unique, à savoir le CREPS de Nancy, pour la réouverture du BPJEPS TT en 2022/2023.

Le Président, Christophe PORTE, remercie les membres du groupe de travail pour l'excellente qualité de leurs travaux.

POINT 8 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

8.1- BILAN DE LA CAMPAGNE PSF

Philippe BOLMONT, Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, donne lecture des montants attribués lors de la campagne PSF 2021, en hausse certaine notamment grâce aux actions de relance.

8.2- CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX POUR 2021/2025

Philippe BOLMONT propose au Conseil de Ligue une nouvelle convention de développement entre la Ligue et ses Comités Départementaux.

La nouveauté principale consiste en la présence de trois actions obligatoires à réaliser sur deux saisons glissantes, avec a minima deux actions par saison. Les trois actions seront les suivantes :

- une formation Initiateur de Club ;
- une action de détection de jeunes talents ;
- une action de recrutement en milieu scolaire.

Une action libre par saison pourra également être financée en plus via cette convention établi pour quatre saisons, jusqu'au 30 juin 2025.

Le souhait de simplification des conventions est salué par les membres du Conseil de Ligue. Bien que l'enveloppe prévisionnelle globale allouée soit en augmentation, une discussion sur celui-ci et son caractère incitatif est engagée.

Le Conseil de Ligue adopte ce nouveau modèle de convention de développement entre la Ligue et ses Comités Départementaux par 11 voix pour et 2 abstentions (Etienne ROBERT et Dominique THIRION).

Elles seront donc proposées aux différents Comités Départementaux pour signature avant la fin du mois d'octobre.

8.3- ACTUALITES DE LA BRANCHE

Philippe BOLMONT revient sur les dossiers de développement de la période estivale.

POINT 9 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

9.1- REFLEXION AUTOUR D'UN NOUVEAU DE MODE DE VALORISATION DES DIRIGEANTS

En l'absence de Bernard SIMONIN, Vice-Président en charge la Communication et de la Valorisation des Dirigeants, Christophe PORTE informe le Conseil de Ligue qu'un groupe de travail va être créé dans le cadre de la valorisation des dirigeants afin de récompenser les dirigeants de "terrain" qui n'ont pas atteint les normes fixées par le règlement du Mérite Régional.

9.2- ACTUALITES DE LA BRANCHE

Christophe PORTE fait le point sur la communication depuis le mois de juin avec la parution d'un GETT, début juillet, axé sur les actions prévues par les Comités Départementaux et les clubs durant la période estivale.

Il précise que le prochain GETT fera le bilan de ces actions.

POINT 10 - INFOS DU MANAGER DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Le Manager du Développement et de la Performance, Guillaume KRATZ, fait le bilan des actions en cours.

Le Summer Ping de Pont-à-Mousson a rencontré un beau succès puisque 34 stagiaires étaient inscrits. A signaler cependant l'absence regrettée de féminines.

Guillaume KRATZ indique ensuite que sept joueurs ont participé aux Internationaux Jeunes de Charleville Mézières avec la Ligue. Au niveau des résultats, il souligne la belle 2^{ème} place de Simon CLIN d'Herseange.

Concernant les stages de détection, celui de juillet a enregistré 27 participants et celui d'août 17 participants.

Pour les stages performance, nous avons compté 31 participants en juillet et 13 en août.

Au niveau des actions à venir, à signaler : une compétition détection « Open Jeunes Tibhar Star » à Tours du 15 au 17 octobre et un stage Détection/Progression programmé aux vacances de la Toussaint.

A noter que les Internationaux Jeunes de Namur, auxquels la Ligue participe habituellement, ont été annulés.

Guillaume KRATZ annonce enfin les Championnats de France Jeunes 2021 à venir : du 27 au 29 octobre pour les Minimes/Juniors et du 3 au 5 novembre pour les Benjamins/Cadets.

POINT 11 - DIVERS

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h55.

Le Président
Christophe PORTE



La Secrétaire de séance
Corinne STOFFEL

